

# Certificat

## Profils aluminium à rupture de pont thermique Baies, portes, vérandas et accessoires

### Profils aluminium RPT Concepteur : PIERRET SYSTEM

Le CSTB atteste que les produits mentionnés en annexe sont conformes à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification «Profils aluminium RPT» (QB49) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

**La société** PIERRET EXTRUSION SA  
Rue Près La Mercire, 3 – BE- 6880 BERTRIX – Belgique

**Usine** PIERRET EXTRUSION SA  
Rue Près La Mercire, 18 – BE- 6880 BERTRIX – Belgique

le droit d'usage de la marque QB Profils aluminium RPT pour les produits objets de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.

PROFILÉS ALUMINIUM RPT



093-555

**Décision de reconduction n°2247-093-555 du 16/10/2023.**

**Cette décision se substitue à la décision de reconduction n°1901-039-555 du 20/06/2019.**

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valable.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <https://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES (\*)

(\*) sous réserve que les traitements de surface soient réalisés conformément aux exigences du présent référentiel

Appréciation de la durabilité des profils aluminium RPT :

> Selon la norme NF EN 14024 :

- Résistance au cisaillement T à l'état neuf,
- Résistance à la traction transversale Q à l'état neuf.

> Avec le cas échéant un niveau plus exigeant que la norme NF EN 14024 :

A l'état brut après conditionnement 200°C pendant 20 minutes ou avec traitement de surface :

- Résistance au cisaillement  $T_c^{N_{RT}} \geq 30$  N/mm (profilés de Type A),
- Résistance à la traction transversale  $Q_c^{N_{RT}} \geq 50$  N/mm (profilés de Type A).
- Appréciation de la variation de la résistance au cisaillement à l'essai de stabilité à l'exposition à l'humidité pour les profils de Type A concernés.

Ce certificat couvre uniquement les profils aluminium à rupture de pont thermique ; il ne couvre pas les produits utilisant ces profils (pour exemples : fenêtres, vérandas, portes...)

Ce certificat comporte 3 pages.

**Correspondant :**  
Direction Baies et Vitrages  
[QB49@cstb.fr](mailto:QB49@cstb.fr)

Par délégation  
du Président

Florian RASSE

## Annexe du Certificat

Décision n°2247-093-555 du 16/10/2023

Nombre total de profilés : 17

Dont profilés type A : 17 profilés type O : 0

**RÉFÉRENCES DES PROFILÉS CERTIFIÉS****FRAPPE Alu ELITH**

Cette fiche précise les références des profilés aluminium RPT certifiés pour **fenêtres et portes-fenêtres** et les coupures thermiques utilisées (systèmes de type **A** catégorie de température **TC1**). Les indications relatives aux coupures thermiques sont disponibles en pages suites.

Les profilés RPT sont marqués au moins 1 fois par mètre par le marquage suivant :

- Traitement de surface (laquage uniquement) réalisé avant sertissage : 093 QB date de sertissage T

Référence profilés RPT	Type	Coupure thermique 1	Coupure thermique 2
2101	A	210151	210152
2103	A	220851	210152
2108	A	210151	210152
2109	A	210151	210152
2110	A	210151	210152
2111	A	210151	210152
2112	A	210151	210152
2114	A	210151	210152
2116	A	210151	210152
2205	A	220851	220852
2208	A	220851	220852
2209	A	220851	220852
2215	A	220851	220852
2218	A	220851	220852
2219	A	220851	220852
2301	A	210151	210151
2311	A	220851	220851

Profilé RPT répertoriés dans un DTA (6/18-2372)

Profilé réf. 2301 selon conditions d'utilisation prévues au DTA (6/18-2372)

Annexe du Certificat

Décision n°2247-093-555 du 16/10/2023

**INFORMATIONS SUR LES COUPURES THERMIQUES UTILISÉES**

Les coupures thermiques seules ne font pas l'objet de cette marque.

JOMA POLYTEC GmbH

Référence de la coupure thermique et matériau	
210151	ABS noir STAREX BM0320E
210152	ABS noir STAREX BM0320E
220851	ABS noir STAREX BM0320E
220852	ABS noir STAREX BM0320E